

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 03359

Numéro SIREN : 706 580 149

Nom ou dénomination : Bayer HealthCare SAS

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2021 sous le numéro de dépôt 26731

Bayer S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 112.539.893 €
Siège social : 16 rue Jean-Marie Leclair 69009 LYON

562 038 893 RCS LYON

-ooOoo-

**PROCES-VERBAL DE CONSULTATION ECRITE DES MEMBRES
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 29 septembre,

Société Bayer HealthCare SAS

Conformément aux statuts, les membres du Conseil de Surveillance de la Société Bayer SAS ont été consultés par écrit aux fins de donner leur accord sur la proposition suivante :

<p>Nomination d'un nouveau membre du Directoire, Directeur Général et responsable de la division « Pharmaceuticals » de la société Bayer HealthCare SAS</p>
--

Le Président du Conseil de Surveillance informe ses membres du souhait de Monsieur Grégoire LEMAIRE de démissionner de ses fonctions de membre du Directoire.

Conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts, le Conseil de Surveillance décide, à l'unanimité, de nommer à compter de ce jour, pour pourvoir à son remplacement, Madame Anna BRAEKEN, née 24 juin 1967 à Diest (Belgique), de nationalité canadienne, demeurant 65, avenue Monceau - 75008 Paris, en qualité :

- **de membre du Directoire,**
pour le temps restant à courir sur le mandat de membre du Directoire de Monsieur Grégoire LEMAIRE, soit jusqu'à à l'issue de la décision collective des associés appelés à statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2023;
- **de Directeur Général**
au sens de l'alinéa 3 de l'article L. 227-6 du Code de commerce, à compter de la même date et pour une durée qui prendra fin jusqu'à l'issue de la décision collective des associés appelés à statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2023.

Madame Anna BRAEKEN a déclaré accepter ces fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de son mandat social.

Elle sera également responsable de la division « Pharmaceuticals ».

Monsieur Thorsten GERDAU, Président du Conseil de Surveillance, note que les délibérations ci-dessus ont été approuvées à l'unanimité, sans commentaire.

Monsieur Thorsten GERDAU Président du Conseil de Surveillance, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité et autres qu'il appartiendra.

Le Président du Conseil de Surveillance

M. Thorsten GERDAU

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line on the left and a stylized, cursive 'T' and 'G' on the right.